



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04/07/2023

### **Nomination de Jackie Surjus-Collet à la direction du Théâtre de l'Archipel – Scène Nationale de Perpignan**

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, après consultation des collectivités territoriales partenaires, le Conseil régional d'Occitanie, la Ville de Perpignan et la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole, donne son agrément à la nomination de Jackie Surjus-Collet à la direction du Théâtre de l'Archipel, scène nationale de Perpignan.

A l'issue du processus de sélection, le conseil d'administration de l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) Théâtre de l'Archipel, réuni le 28 avril 2023, avait délibéré en faveur de Jackie Surjus-Collet pour la direction de l'établissement.

Alors qu'il est d'usage que les nominations à la tête des scènes labellisées résultent d'une décision à l'unanimité de l'ensemble des partenaires, le projet de Jackie Surjus-Collet a été retenu sans faire consensus. Dans ce contexte inédit, la Ministre a mandaté l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) pour une mission-flash, afin de recueillir son éclairage sur la situation.

L'IGAC a confirmé que Jackie Surjus-Collet, dont le parcours professionnel avait suffisamment convaincu l'ensemble des partenaires pour figurer dans la pré-sélection, a la capacité d'assurer la direction de l'Archipel et de mener une programmation de qualité.

Cependant, au regard des inquiétudes et des difficultés qui affectent depuis longtemps le fonctionnement de la scène nationale, l'IGAC a soumis plusieurs recommandations, notamment la poursuite d'un dispositif d'accompagnement de la direction pour une période d'au moins douze mois, en particulier sur les questions de management et de réorganisation de l'établissement. Cette condition permet aujourd'hui d'aboutir à un accord entre tous les partenaires pour apaiser la situation, confirmer la nomination de Jackie Surjus-Collet et lui assurer l'accompagnement nécessaire pour le déploiement de ses missions.

Jackie Surjus-Collet a mené sa carrière professionnelle à Perpignan, occupant différentes fonctions au conservatoire de musique puis au Centre Art Musique, avant de devenir directrice adjointe de l'Archipel, scène nationale de Perpignan, puis directrice par intérim après le départ du précédent directeur, Borja Sitjà. Elle y a notamment développé *Aujourd'hui Musiques*, festival largement reconnu, de créations sonores et visuelles, pensé comme un carrefour d'échanges et de transmission, qui propose une ouverture à des formes musicales hybrides et favorise la venue de nouveaux publics.

Son projet pour l'Archipel associe six artistes qui seront accueillis en résidence et accompagnés pour leurs productions : le chorégraphe et metteur en scène, Mehdi Kerkouche avec la compagnie Emka, la metteuse en scène, Julie Deliquet avec le collectif In Vitro, le metteur en scène, David Gauchard avec la compagnie Unijambiste, la cheffe d'orchestre, Zahia Ziouani et son orchestre Divertimento, le slameur

et chanteur, Walid Ben Selim, ainsi que la compositrice et percussionniste, Lucie Antunes. Ils participeront à la vie de la scène nationale et au développement de sa présence sur le territoire régional.

Plusieurs événements rythmeront la programmation : *Aujourd'hui Musiques* en novembre, un festival sur les danses urbaines au printemps et un temps fort dédié au jeune public en juin, autour de l'art de la marionnette, en partenariat avec Le Périscope à Nîmes.

La jeunesse sera une priorité du projet de Jackie Surjus-Collet, avec l'objectif d'accompagner les enfants vers la découverte d'artistes leur permettant d'appréhender la diversité des représentations du monde, de développer leur sensibilité et leur esprit critique. Les activités culturelles menées par la scène nationale dans les quartiers de la politique de la ville seront développées.

En 2023, le ministère de la Culture a renforcé son soutien à l'Archipel, augmentant sa subvention de 20% et ajoutant une aide exceptionnelle de 20.000€ pour contribuer à faire face à la hausse des coûts de l'énergie.

## **Contact presse**

### **Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)